

Si vous êtes un partenaire ou un professionnel du secteur social, médico-social et sanitaire, nous vous proposons :

- Une expertise sur l'insertion professionnelle et le handicap psychique.
- Un travail d'accompagnement mutuel pour mieux orienter les personnes et harmoniser les prises en charge.

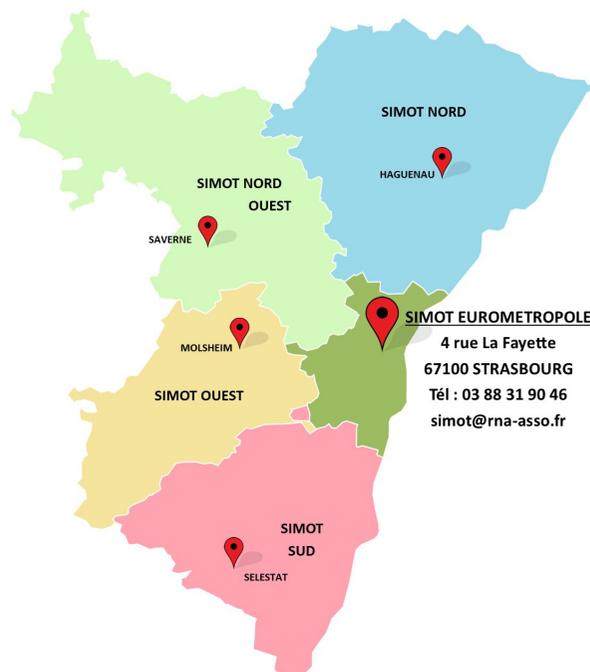
Si vous êtes une entreprise du secteur privé, public ou associatif, nous vous proposons :

- Un soutien à l'aménagement ou adaptation des postes de travail.
- Une médiation par un.e chargé.e d'insertion et de formation qui travaillera de pair avec l'entreprise et le salarié pour résoudre des situations de rupture, de conflit ou de reconversion professionnelle.
- Des actions de sensibilisation et/ou de formation sur les troubles psychiques

CONTACT

Accueil sur rendez-vous

 03.88.31.90.46



SIMOT

Service d'Insertion en
Milieu Ordinaire de
Travail

Financé par :



Créé par le SIMOT, 2020
Ne pas jeter sur la voie publique

*Le service offre un accompagnement
médico-socio-professionnel de proximité
adapté et unique à chaque personne.*

MISSIONS

- L'accompagnement socioprofessionnel individuel et collectif dans les démarches de construction de projet professionnel et de recherche d'emploi.
- Le soutien dans la résolution des difficultés sociales.
- La sensibilisation et vigilance à la santé et aux soins.
- L'appui à la personne et à l'employeur dans le cadre de l'intégration, du suivi et du maintien en emploi.
- L'organisation de formations réservées aux personnes en situation de handicap psychique.
- La sensibilisation et la formation des différents acteurs aux problématiques en lien avec le handicap psychique et la promotion des dispositifs d'insertion professionnelle.

PRESENTATION DU SIMOT

Créé en 1991, le Service d'Insertion en Milieu Ordinaire de Travail accompagne des personnes en situation de handicap d'origine psychique, dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle.

OBJECTIFS

Offrir à la personne en situation de handicap psychique un suivi adapté et modulé à ses besoins dans le cadre de son parcours professionnel vers et dans l'emploi.

Améliorer la qualité de vie des personnes et favoriser leur bien être.

« *La santé mentale est l'aptitude du psychisme à fonctionner de façon harmonieuse, agréable, efficace et à faire face avec souplesse aux situations difficiles en étant capable de retrouver son équilibre* ».
(Bloch, Chémama et coll., 1991.)

LE HANDICAP PSYCHIQUE : c'est quoi ?

- Des symptômes qui peuvent apparaître quels que soient l'âge, la situation sociale ou le niveau de qualification.
- Les capacités intellectuelles sont préservées mais la mise en œuvre peut parfois être compliquée selon la personne.
- Des altérations au niveau des fonctions cognitives, des habiletés sociales et de l'identité personnelle.
- Il peut alors y avoir un retentissement sur la vie des personnes, se traduisant par des difficultés à :
 - S'organiser dans le temps.
 - Trouver la bonne distance relationnelle.
 - Gérer son stress et sa fatigabilité.
 - Avoir une bonne image de soi.